

Deux types de stage sont possibles dans le cadre du MDT (volées 2015 et 2016):

1. Couplage stage-mémoire de type projet ; initiation à la recherche et mémoire académique

1.1. Les étudiants sont fortement encouragés à coupler d'une part stage et mémoire de type projet ; d'autre part initiation à la recherche et mémoire un peu plus académique, celui-ci pouvant toutefois être un mémoire lié à une étude d'urbanisme.

1.2. Le stage couplé à un mémoire de type projet est d'une durée approximative de 4 mois. 50 % du temps de stage sont consacrés au travail de l'agence/du service. Les autres 50 % sont consacrés au mémoire de type projet. L'étudiant peut approfondir un sujet de l'agence/du service ou travailler sur un sujet de son choix susceptible d'intéresser l'agence/le service.

1.3. Le stage au sens strict est validé par un complément d'environ 4 pages au mémoire de type projet, correspondant à un rapport d'étonnement. Celui-ci donne lieu à une évaluation de type oui/non, effectuée par le maître de stage et un enseignant du MDT.

1.4. Les étudiants doivent avoir trouvé un stage idéalement d'ici la mi-septembre. Sans lettre d'accueil d'une agence/d'un service à cette date, ils seront obligés de suivre le cours de méthodologie de la recherche.

2. Possibilité de réaliser un stage sans en faire un mémoire de type projet

2.1. Les étudiants qui le désirent ont la possibilité de réaliser un stage d'une durée approximative de 6 à 8 semaines. Les 6 crédits y relatifs sont possiblement inscrits au diplôme à titre de crédits soit dans le cadre du projet personnel ou du module d'enseignements libres.

2.2. La validation du stage en question se fait au moyen d'un rapport d'étonnement d'environ 4 pages. Celui-ci donne lieu à une évaluation de type oui/non, effectuée par le maître de stage et un enseignant du MDT.